

Denrées alimentaires—Comité

L'attitude du parti conservateur vis-à-vis de la question me semble également suspecte.

Une voix: Allons donc.

M. Howard: Le député de horsefoot—je m'excuse, de Crowfoot (M. Horner) fait signe que oui.

Des voix: Oh, oh.

M. Howard: Je devrais peut-être ajouter que cette attitude est non seulement suspecte mais hypocrite. Le député de Crowfoot et tous ses amis, occupant pour la plupart les premières banquettes, qui siégeaient ici à l'époque où le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) était premier ministre, avaient dû faire face à la montée des prix des aliments. Ils s'en étaient tirés selon la méthode traditionnelle des conservateurs. On a formé une commission royale. De fait, c'est la façon traditionnelle dont le parti conservateur abordait tout problème. Il n'a eu des difficultés que lorsqu'il a manqué de politiciens tarés pour les nommer membres des commissions royales.

• (1500)

M. Horner (Crowfoot): Nous n'avons jamais formé de commissions royales.

M. Howard: Le très honorable député de Prince-Albert, lorsqu'il était premier ministre, a formé une commission royale. Quelqu'un dit que non. Le député de Crowfoot, manifestement, ne faisait pas attention à l'époque, car, comme c'est le cas maintenant, la question ne l'intéressait pas. C'est M. Stewart qui a été président de cette commission. De toute façon, une commission royale a été formée en 1959 et chargée d'étudier les écarts de prix. Le rapport a paru sous une couverture bleue. Les députés du parti conservateur ne sauraient s'y méprendre.

Avant que quelqu'un déclare: «Oh, mais c'est de l'ancien: ce n'est pas notre genre à nous les nouveaux conservateurs», je signalerai que toutes ces premières banquettes sont occupées par les mêmes qu'en 1959, par ceux-là précisément qui ont alors éludé le sujet. Le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees) et le député de Malpèque (M. MacLean), qui me regardent en ce moment, faisaient partie du cabinet. Ils étaient au courant, ils avaient lu le rapport. Permettez-moi de vous indiquer ce que disait le rapport de la situation. Il recommandait la création d'un conseil permanent qui étudierait les prix, la productivité et les revenus, c'est-à-dire l'ensemble de l'industrie de l'alimentation, et qui présenterait sans retard un rapport au gouverneur en conseil. Qu'est-il advenu de cette recommandation? C'était avant la défaite du gouvernement. Les conservateurs ont pris la fuite devant cette recommandation comme une blatte devant la lumière; toutefois, ses représentants—ceux-là mêmes qui, à l'époque, ont remporté la plus forte majorité de l'histoire de notre pays—ont l'audace de venir dire à la Chambre qu'ils s'inquiètent des prix des aliments. Monsieur l'Orateur, tout simplement, je ne les crois pas.

Permettez-moi de parler maintenant du complot entre les libéraux et les conservateurs. A l'époque, Davie Fulton était ministre de la Justice et la figure de proue du parti

[M. Howard.]

libéral était Jack Pickersgill. Comme des amants séparés depuis longtemps, ils se sont embrassés dans l'allée avec effusions et ont donné à l'industrie alimentaire au Canada le droit de comploter pour fixer les prix. Ils l'ont même inscrit dans une loi, en vigueur à l'heure actuelle: la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. C'est en 1960 que les libéraux et les conservateurs complotaient. D'ailleurs, la modification qui fut acceptée avait été proposée par Jack Pickersgill. La loi relative aux enquêtes sur les coalitions stipule que le fait de fixer des prix constitue une infraction, sauf dans le cas suivant, et je crois qu'il s'agit de l'alinéa (4) de l'article 32, que je cite:

... La cour ne peut pas déclarer l'accusé coupable si le complot, l'association d'intérêts, l'accord ou l'arrangement se rattache seulement à l'exportation d'articles du Canada.

Quelqu'un cherche-t-il à me faire croire que les conserveries de poisson et autres denrées alimentaires, qui peuvent conclure tranquillement un accord visant à fixer les prix à l'exportation, n'y pensent plus lorsqu'elles placent leurs articles dans les magasins canadiens? Elles fixent des prix et cela est sanctionné par la loi. Cela est sanctionné par les libéraux et par les conservateurs. C'est pourquoi je doute de l'honnêteté et de la sincérité des députés qui appartiennent à ces partis et qui ont parlé en faveur de cette mesure.

L'une des raisons données par le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) lorsqu'il a proposé son amendement relatif au Sénat était que le comité de la Chambre des communes doit rester à Ottawa pour étudier ces questions. Je souhaite que ce comité ne reste pas à Ottawa. J'espère qu'il voyagera dans le pays. J'espère que les membres du comité iront dans le Nord et dans les autres régions où ils pourront voir ce que signifie payer une fortune pour une boîte de haricots, ce que signifie vivre jour après jour en ne mangeant que des produits séchés, traités ou des conserves. Les habitants de ces régions n'ont l'occasion de voir des légumes frais que lorsque les carottes ressemblent à du caoutchouc et que les têtes de laitue ressemblent à une chemise sale portée depuis une semaine. Tous ces articles se vendent à des prix exorbitants.

Je demande aux membres du comité et au gouvernement d'étudier ma proposition. A mon avis, ils devraient aller voir sur place comment le salarié et sa femme essaient de joindre les deux bouts, non seulement parce qu'il y a une augmentation constante du prix des aliments dans le Sud du Canada, mais aussi parce que cette situation existe dans les régions rurales et dans le Nord du Canada. Ils devraient se rendre compte des difficultés auxquelles les gens font face dans ces régions. J'espère que les conservateurs reviendront sur leur suggestion de garder les membres du comité dans les salles climatisées de ces édifices et d'y faire venir les consommateurs au lieu d'aller les rencontrer pour voir les difficultés auxquelles ils font face. De cette façon, le comité serait vraiment au courant de la situation et ne se bornerait pas à étudier des statistiques et des chiffres de coûts impersonnels dans le confort de ces édifices. Je crois que c'est une honte de dire aux consommateurs canadiens que nous ne sommes pas prêts à aller les rencontrer et à parler avec eux. C'est une honte que le parti conservateur leur dise qu'ils devraient faire tout ce trajet pour venir nous voir.